

CAMBODGE

Des militants de l'opposition menacés

Index AI : ASA 23/005/2004

ÉFAI

Mercredi 28 juillet 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

New York et Londres – Le Premier ministre du Cambodge, Hun Sen, tente de réduire au silence ses opposants politiques en les accusant de former une force rebelle illégale, ont déclaré ce 28 juillet Human Rights Watch et Amnesty International. À la suite de ces allégations, des membres du parti d'opposition de Sam Rainsy sont entrés dans la clandestinité, tandis que de nombreux autres craignent d'être arrêtés.

Les allégations de Hun Sen ont été rendues publiques pour la première fois le 18 juillet, trois jours exactement après l'approbation par le Parlement du nouveau gouvernement de coalition. Le climat politique au Cambodge n'a cessé de se détériorer depuis.

Hun Sen a accusé des membres du Comité n° 14 du Parti de Sam Rainsy de mettre en place une force armée de militants radicaux. Le parti n'a fait aucun effort pour dissimuler l'existence du Comité n° 14, organe en charge de la défense nationale, des anciens combattants, de la démobilisation et de la sécurité publique, composé de militants du Parti de Sam Rainsy. Présidé par Cheam Channy, un parlementaire appartenant au Parti de Sam Rainsy, le comité s'inspire des « ministères fantômes » créés par les partis d'opposition dans d'autres pays à travers le monde pour contrôler l'action des ministères du gouvernement.

« Il s'agit là d'une tentative flagrante pour éradiquer toute dissension politique ; les opposants au parti au pouvoir sont accusés de comploter pour renverser le gouvernement par la force, a déclaré Amnesty International. Menaces et actes d'intimidation par d'importants responsables politiques remettent sérieusement en cause le droit des personnes à la liberté d'expression et d'association. »

Jusqu'à présent, le seul élément de preuve fourni à l'appui de la thèse d'un complot militaire à l'encontre du nouveau gouvernement est une série d'aveux présumés de prétendus comploteurs de second rang, diffusée sur les médias

contrôlés par l'État. Selon des sources crédibles, ces aveux auraient été obtenus en échange de promesses d'argent et d'un travail et en usant de menaces d'arrestation et d'emprisonnement.

« Obtenir des aveux par la force ou en faisant miroiter des promesses aux gens est un trait récurrent de la vie politique et au sein de l'appareil judiciaire au Cambodge, a déclaré Sam Zarifi, directeur adjoint de la division Asie de Human Rights Watch. De même, en accusant les dissidents politiques de comploter pour renverser le gouvernement par la violence, le gouvernement use d'une tactique éprouvée pour intimider l'opposition.. »

Le Premier ministre Hun Sen a menacé de demander la levée de l'immunité parlementaire de Cheam Channy, de façon à permettre des poursuites à son encontre. Hun Sen a également suggéré que les vingt-quatre membres du Parti de Sam Rainsy qui siègent au Parlement ne soient pas autorisés à réintégrer leur place à l'Assemblée Nationale à leur retour de l'étranger. Tous ont quitté le pays pour signifier qu'ils boycottaient la session parlementaire visant à approuver le nouveau gouvernement de coalition.

Des organisations de la société civile, notamment des militants des droits humains, sont également dans la ligne de mire du nouveau gouvernement. Cela fait naître de nouvelles craintes que la campagne politique en cours ne prenne pour cible tous ceux qui sont perçus comme s'opposant au gouvernement.

« On voit se dessiner une politique inquiétante de menaces à peine voilées contre ceux qui critiquent le gouvernement ou cherchent à exercer leur droit à la liberté d'expression et d'association au Cambodge, selon Amnesty International. Plutôt que d'instaurer un climat de peur et d'instabilité, le nouveau gouvernement devrait protéger et promouvoir les droits humains fondamentaux. »

Complément d'information

Le 30 juin, le Parti du peuple cambodgien (PPC) dirigé par le Premier ministre Hun Sen est parvenu à un accord de partage du pouvoir avec le parti royaliste du FUNCINPEC, dirigé par le Prince Norodom Ranariddh. Cet accord est intervenu alors que les négociations étaient dans l'impasse depuis un an, après des élections peu concluantes à l'Assemblée nationale en

juillet 2003, le parti de Hun Sen n'ayant pas obtenu la majorité des deux tiers requise pour former son propre gouvernement.

L'Assemblée nationale – à l'exception des vingt-quatre membres du Parti de Sam Rainsy qui ont boycotté la session – a approuvé le gouvernement de coalition le 15 juillet. Le Parti de Sam Rainsy et quelques organisations non-gouvernementales ont mis en doute la légalité du nouveau gouvernement, constitué après un certain nombre d'amendements discutables à la Constitution. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>